



Le trafic d'être humains

Selon la définition des Nations Unies, « L'expression "traite des personnes" désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force [...] aux fins d'exploitation » (Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, Palerme, 2000).

Le trafic d'êtres humains est une forme de criminalité organisée internationale assimilable à de l'esclavage moderne qui rapporte des milliards de dollars (39 milliards d'USD par an, d'après de récentes estimations de l'Organisation internationale du travail). Ses victimes sont recrutées et emmenées d'un pays ou d'une région à l'autre par des trafiquants qui utilisent la tromperie ou la contrainte. Elles sont privées de leur autonomie, de leur liberté de mouvement et de leur libre-arbitre, et soumises à différentes formes de maltraitance physique et psychologique. Le trafic d'êtres humains est un crime au regard du droit international et de nombreux systèmes juridiques nationaux et régionaux.

Ce trafic peut revêtir de nombreuses formes dont le point commun est l'abus d'une situation de vulnérabilité particulière des victimes.

La traite des femmes aux fins d'exploitation sexuelle – Cette forme de trafic très répandue touche toutes les régions du globe, que les pays concernés soient des lieux d'origine, de transit ou de destination. Les femmes et les enfants de pays en développement, et de groupes vulnérables de la société dans les pays développés, sont incités à quitter leur foyer par la promesse fallacieuse de trouver ailleurs ce qu'ils considèrent comme de meilleures conditions de vie. On procure souvent aux victimes de faux documents de voyage, et un réseau organisé les achemine jusqu'à leur pays de destination, où elles se retrouvent réduites en esclavage sexuel et retenues dans des conditions inhumaines et dans un climat de peur constante.

Le trafic aux fins de travail forcé – Les victimes de cette forme de trafic tout aussi répandue sont essentiellement originaires de pays en développement. Elles sont recrutées et emmenées par des trafiquants qui utilisent la tromperie et la contrainte, puis retenues en esclavage pour accomplir différents types de travaux. Hommes, femmes et enfants sont utilisés dans l'agriculture ou le secteur de la construction, vivent dans la servitude domestique ou sont affectés à d'autres travaux exigeant une main d'œuvre importante.

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales dans le tourisme – Ce type d'exploitation, que l'on observe en Asie depuis de nombreuses années, est maintenant bien implanté en Afrique ainsi qu'en Amérique centrale et du Sud. Le phénomène est entretenu par l'offre croissante de vols bon marché et la relative faiblesse, dans ces régions, du risque d'interdiction des relations sexuelles avec des mineurs et de poursuites judiciaires pour de tels actes.

Le trafic d'organes – Le trafic d'êtres humains en vue d'utiliser leurs organes, en particulier les reins, est un domaine de criminalité en pleine expansion. Dans de nombreux pays, les listes d'attente pour les transplantations sont très longues, et les trafiquants en profitent pour exploiter le désespoir des patients comme des donateurs potentiels. La santé et même la vie des victimes sont mises en danger car les opérations peuvent être réalisées dans la clandestinité et sans suivi médical. Le vieillissement de la population et la progression du diabète dans de nombreux pays développés sont susceptibles de faire augmenter la demande d'organes aux fins de transplantations et de rendre le trafic d'organes encore plus lucratif.

INTERPOL



Les moyens dont dispose INTERPOL

Le trafic d'êtres humains est une forme de criminalité complexe qui nécessite la coopération des services chargés de l'application de la loi au niveau international. INTERPOL met à la disposition des polices du monde entier les nombreux outils et services suivants :

- Sur le plan opérationnel, l'Organisation propose aux pays membres des formations et un appui tactique lors des opérations. C'est ainsi qu'en juin 2009, l'Opération BIA s'est déroulée avec la participation de 300 agents et a permis de porter secours à plus de 50 enfants soumis au travail forcé ainsi que d'arrêter huit personnes impliquées dans le recrutement illicite d'enfants.
- Le Groupe de travail INTERPOL sur le trafic d'êtres humains se réunit une fois par an pour sensibiliser aux nouveaux problèmes, promouvoir les programmes de prévention et mettre sur pied des formations spécialisées.
- Le projet Childhood vise à lutter contre le tourisme sexuel en tant que trafic et à établir des partenariats avec les autorités policières et d'autres parties prenantes en Asie, afin d'encourager les poursuites contre les auteurs de ces abus et l'assistance aux victimes.
- Le système des notices et des diffusions INTERPOL favorise la coopération internationale entre les pays membres de l'Organisation, en vue de traquer les malfaiteurs et les suspects, ainsi qu'aux fins de la localisation de personnes disparues ou du recueil d'informations. D'une utilité toute particulière, la Notice verte permet aux pays de mettre en garde les autres États membres lorsqu'un délinquant pédosexuel connu se rend sur leur territoire ou dans la région.
- Le message Trafic d'être humains et de migrants (HST) d'INTERPOL permet de signaler les affaires de trafic entre pays membres et de les enregistrer dans la base de données de l'Organisation sous un format normalisé.
- Les solutions techniques MIND/FIND permettent quant à elles aux services de première ligne chargés de l'application de la loi comme la police des frontières ou les services de l'immigration de recevoir instantanément des réponses à leurs requêtes sur des documents de voyage volés ou perdus, ainsi que sur des véhicules volés et des malfaiteurs recherchés. Ces bases de données, accessibles aux utilisateurs autorisés du système mondial de communication policière d'INTERPOL I-24/7, sont un outil précieux pour détecter les affaires de trafic d'êtres humains dans les premiers temps de l'arrivée dans un pays.

Coordination internationale

INTERPOL travaille en étroite collaboration avec d'autres organismes importants œuvrant à la lutte contre le trafic d'êtres humains, notamment Eurojust, Europol, l'Organisation internationale pour les migrations, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales actives dans ce domaine.



www.interpol.int

Coordonnées

Courrier électronique : info@interpol.int

Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national Interpol de votre pays.